



La FCPE, acteur dans la scolarité de vos enfants.

1/ Quelques nouvelles du collège

- M. Armand remplace temporairement Mme Salvon au poste de Principal.
- Les résultats au brevet 2016 du collège sont **excellents** avec un taux de réussite de 89,2%, et de mentions de 66,1% (TB=19,4 %, B=21,8 %, AB=24,8%. A comparer au taux national de 87,3 % de réussite, de mentions de 57 % (TB=12,5 %, B=19,4 % AB=25,0 %).
- Répartition des classes : 6 classes par niveau 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} avec 26 à 30 élève par classe
- CA du Foyer Socio-éducatif SFE (81,1% d'adhésion)
Le FSE va continuer à soutenir les clubs (foot, grands jeux d'extérieurs, atelier créatif, atelier photos, chorale, jeux de société, jardinage, groupe de parole et en projet le dessin).
Il est proposé l'aménagement du foyer des élèves pour cette année.
- Le site Web du Collège a été refait :
<https://www.clg-lespins-castris.ac-montpellier.fr>

2/ La nouvelle épreuve du brevet en 3^{ème}

En 2016, le brevet se composait :

- d'un **contrôle continu** (toutes les matières sauf l'histoire-géographie) - 200 points
- **3 épreuves écrites** (mathématiques 2h, français 3h, histoire-géographie 2h)
- Une **épreuve orale d'Histoire des Arts** –
- 160 points.

A partir de 2017, le brevet sera composé

- d'une **évaluation du socle commun** de compétences (avec les 8 composantes qui reprennent l'ensemble des matières) qui sera appréciée en 3^{ème} au conseil de classe du 3^{ème} trimestre - 400 points
- **2 épreuves écrites**
 - o **3h de mathématiques (2h) et sciences expérimentales et de technologie (1h)** (regroupant physique-chimie, Sciences de la Vie et de la Terre et technologie)
 - o **5h de français (3h) et d'histoire-géographie (2h)**
- Une **épreuve orale** de 15 mn portant sur le projet des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires**
- 300 points.

L'évaluation du socle commun reposera sur le **positionnement de l'élève** sur 4 niveaux (insuffisant, fragile, satisfaisant, très bon) et non plus sur les moyennes des notes obtenues par matière le long de l'année. D'autre part, tous les professeurs seront invités à valider toutes les composantes du socle.

Pour les épreuves écrites qui deviennent pluridisciplinaires, la thématique de l'épreuve sera commune mais les questions resteront bien identifiées pour chaque matière. Les sujets restent nationaux.

La section locale FCPE suivra avec attention la mise en place de cette nouvelle épreuve du brevet, en particulier cette année où l'enseignement des EPI aura été limité (2 thèmes seulement seront traités cette année alors qu'il y en a 8 pour le cycle).

Plus de détails :

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

<http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html> (où on trouvera des exemples de sujet)

3/ Les élections des représentants des parents d'élèves

Scrutin de liste à la proportionnelle. Chaque parent vote **une seule fois** (même si plusieurs de ses enfants sont scolarisés au collège) **pour une seule liste**, sans possibilité de modification ou panachage. Vous pouvez voter par correspondance ou directement au collège le **vendredi 7 octobre de 8h30 à 14h**.

7 sièges sont à pourvoir ce qui autorise 14 candidats au maximum pour une liste (7 titulaires + 7 suppléants). Cette année 3 listes sont présentes.

Pour information, l'an dernier, il y a eu 540 suffrages exprimés et la FCPE avait obtenu 328 voix (**60,7 %**) soit **4 sièges** et la PEEP 187 voix (36,3 %) soit 3 sièges

4/ Dates importantes

- Vote élection des parents d'élèves **vendredi 7 octobre de 8h30 à 14h** au collège.
- La remise des diplômes du brevet 2016 aura lieu le **mardi 18 octobre à 18h00**.
- Conseils de classe du 1^{er} trimestre : **début décembre**

Contactez-nous :

Le **site Web de la section locale FCPE a été modernisé**. Vous y trouverez les coordonnées des représentants FCPE des parents, les actualités, des informations générales ainsi que les comptes-rendus de conseil de classe :

<http://fcpe-college-les-pins-castris.webnode.fr>

Vous pouvez contacter les représentants FCPE des parents par téléphone ou courrier électronique (voir le site Web) ou en utilisant l'adresse électronique : fcpecollegecastris@gmail.com ou la boîte aux lettres FCPE au collège.

Soyez acteur de la scolarité de vos enfants, rejoignez-nous !
La prochaine réunion du Conseil Local aura lieu le jeudi 13 octobre à 20h00 à l'Espace-Gare de Castries.

Newsletter n°2 : à paraître en décembre 2016.